



Pour la première réunion (28 janvier 2019) du
COMITE d'ACCOMPAGNEMENT de la MAISON ADMINISTRATIVE PROVINCIALE

Le point de vue du Collectif Salzennes Demain

Les préoccupations principales du collectif concernent l'environnement de la Maison administrative :

- *l'environnement humain d'un part (riverains du chantier et de la Maison administrative, institutions voisines),*
- *le cadre de vie autour de la Maison administrative d'autre part.*

Avec le souci du caractère durable du faubourg à sauvegarder et à développer, et dans un esprit de dialogue constructif, nous avons souhaité qu'un comité d'accompagnement soit organisé pour suivre le chantier et favoriser une intégration positive de la MAP dans le faubourg de Salzennes. Cette demande semble rencontrée ; mais ...

Le comité d'accompagnement va d'emblée souffrir de quatre handicaps : un déficit de confiance, une composition du comité qui ne nous paraît pas assez représentative, un problème épineux de mobilité, et la non réalisation d'une ouverture vers l'avenue Woitrin, alors que l'on est occupé à installer le chantier ;

- *dans l'esprit de beaucoup de riverains, la confiance semble impossible, parce que d'une part la MAP va occuper un espace sur lequel beaucoup ont rêvé d'autre projets qui participeraient au développement d'un environnement naturel et agréable et offrirait même des espaces d'activités pour les riverains, parce que ensuite l'ouverture à un dialogue avec les habitants du faubourg est venue tard, trop tard, alors que le projet était déjà très avancé et nous est apparu fermé, parce que enfin, et c'est actuellement très prégnant, l'expérience d'un chantier sur d'autres terrains tout proches de la Province, toujours en cours et très peu respectueux des riverains, laissent à ceux-ci un goût très amer ;*
- *la composition du comité, ne donnant pas de place à ces riverains immédiats (rue de l'abbaye, rue H. Blès, rue O. Howen, place de Berck s/Mer, comité de Quartier Salzinnes-Ecoles) ainsi qu'à d'autres entités toute proches (musée Nam-IP, Haute Ecole de la Province de Namur, Ecole de Police, Maison des Jeunes, Foyer Namurois, CPAS) n'offre pas d'emblée un espace de dialogue pour ceux-ci ;*
- *le projet de MAP souffre d'un problème épineux de mobilité, mobilité en son sein et mobilité dans son environnement, deux mobilités liées à celle déjà compliquée de tous les riverains et des nombreux usagers traversant les faubourg ; ce problème a été particulièrement pointé par notre collectif ; et nous ne sommes pas rassurés quant à l'efficacité suffisante des solutions qui sont envisagées, et quant à la réalité de leur mise en œuvre ;*
- *les conditions concrètes d'ouverture vers l'avenue Woitrin, en lien avec l'éventuel aménagement d'un parking important pour le faubourg, ne sont pas connues ; comment le chantier pourra-t-il respecter les nécessaires articulations sans connaître celles-ci dès son entame ?*

Deux des défis prioritaires du comité d'accompagnement seront donc, à notre sens :

- *tenter de développer un dialogue, malgré les handicaps énoncés, dans un souci de respect qui, jusqu'à présent, n'a été que de forme ; les maîtres de l'ouvrage et les responsables du chantier devraient prendre des initiatives pour montrer leur souci de respect des riverains ; il s'agit de construire de la confiance dans un contexte qui n'y est pas favorable ; cette relation de confiance sera pourtant nécessaire pour l'insertion de la Maison Administrative Provinciale dans le tissu salzinnois ;*
- *concrétiser des aménagements qui participeront à une mobilité durable dans le quartier de la MAP ; les pistes de solution partielle qui ont déjà été évoquées dans des contacts antérieurs, ainsi que les conditions relatives à la mobilité qui sont contenues dans le permis octroyé par l'autorité compétente, devront, selon nous, recevoir toute l'attention du comité d'accompagnement.*

Dans un premier temps, les représentants du collectif, au sein du comité d'accompagnement, seront particulièrement attentifs à trois points, et demandent que ces points fassent partie des priorités immédiates de l'ensemble du comité :

- *le développement de solutions dans sa composition et dans son fonctionnement, pour assurer un dialogue adéquat avec les riverains et les entités proches ;*
- *le respect de ceux-ci dans l'installation du chantier et dans la vie de celui-ci ;*
- *une attention prioritaire et sans délai aux solutions de mobilité vers l'avenue Woitrin, en évitant de concrétiser trop vite des réalisations qui fermeraient la porte aux solutions les meilleures, en veillant à synchroniser la réflexion et les projets avec ceux des responsables et services compétents de la Ville, en se mettant à l'écoute de propositions avec lesquelles nous pouvons venir qui seraient avantageuses pour toutes les parties.*

Les différents points qui avaient été inventoriés lors de la rencontre du 9 juillet dernier devraient être relus au sein du comité, pour y relever ceux qui sont aussi prioritaires dès le début du chantier. Dans une première lecture, nous avons pointé, en plus des points indiqués ci-avant :

- *l'ouverture à la Sambre pour les riverains durant le chantier,*
- *les voies empruntées par les acteurs du chantier pendant celui-ci.*

Salzennes, 28 janvier 2019